



# L'ÉQUITATION À SAUMUR, UN MARIAGE DIFFICILE

## L'ÉQUITATION EN ANJOU ENTRE TRADITION ET CONSPIRATION

L'Anjou équestre est issu de deux traditions. D'un côté, l'Académie protestante de Saumur dont un des professeurs fut Pierre Gautier de Saint-Vual et, de l'autre, l'Académie catholique d'Angers marquée par la dynastie des Avril de Pignerolle qui ont enseigné sur plus d'un siècle, notamment place de l'Académie près du château d'Angers. Ces deux institutions attiraient la jeunesse de l'Europe entière, par le climat de l'Anjou, la culture française et leur religion.

Par ailleurs, on doit au duc de Choiseul, ministre de la Guerre d'avoir mis en place des écoles militaires. Ainsi, en 1763 le régiment des carabiniers du

comte de Provence arriva à Saumur avec 780 chevaux, suite au refus de les accueillir de l'évêque d'Angers Mgr Arnaud austère janséniste qui craignait pour la vertu des angevines. À la mort du roi Louis XV en 1774, Provence devenant frère du roi Louis XVI prit le titre de « Monsieur » et les carabiniers devinrent donc « de Monsieur ». Ce régiment était un pas vers une formation organisée de la cavalerie. Mais ni la Révolution, ni l'Empire n'ont eu une doctrine claire concernant l'instruction des cavaliers et des chevaux. La création d'une École à Saumur, en décembre 1814, avait pour objectif de corriger les lacunes de l'enseignement en raison des guerres incessantes. Le Roi Louis XVIII veut, par Ordonnance, une École où les cavaliers seront instruits « non

seulement dans la partie de l'équitation, mais encore dans celle des exercices et manœuvres ». C'est la raison pour laquelle un Manège académique est mis en place, les écuyers en sont : Cordier, Rousselet, Flandrin, Deleuze. L'effectif sera porté à neuf écuyers, tous civils, constituant le « Manège académique » de Saumur, le futur Cadre noir.

Huit ans plus tard une conspiration bonapartiste menée par le général Berton entraîna la fermeture de l'École, et le licenciement du personnel. Cette conspiration était le reflet de ces temps troublés. L'École de cavalerie, dite alors « des troupes à cheval », prit part à ce premier complot, ainsi qu'une partie de la jeunesse de la ville, animé par une Charbonnerie, on y parlait

1

1. Le Carrousel de Saumur, le salut des lances par les officiers élèves en tenue de leurs régiments, Écuyer en chef, Lieutenant-Colonel L'Hotte. Gravure de A. Adam (1869).

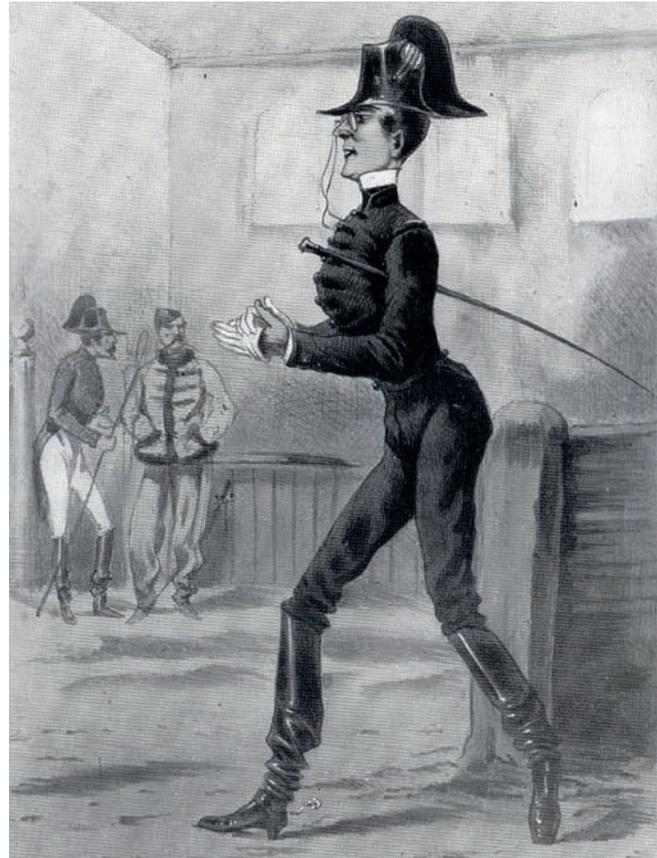
2

2. Monsieur de Saint-Vual en costume de D.Ogier d'après Pluvinel présenté par Ph. Karl Écuyer, montant Odin. Photo : Alain Laurieux.

3

3. Un Écuyer du Manège de Saumur. Gravure de Draner extrait de *Types militaires*, Paris Lemercier éditeur, 1862.

ART ÉQUESTRE



de « Chevaliers de la Liberté »... Il s'est conclu par des arrestations. Maréchal de camp sous l'Empire, officier de la Légion-d'Honneur, le général Berton s'était fait connaître pendant la Restauration pour sa haine des Bourbons. Tout un réseau prévoyait l'insurrection de Thouars, Parthenay, La Rochelle et Saumur. Le général se rendit à la mairie de Saumur et annonça que le trône des Bourbons était renversé, il cita Lafayette, Benjamin Constant, ... Berton voulut lors de cette première conspiration, prendre le commandement de l'École, nous étions en février 1822. Mais le maire Maupassant s'opposa solidement au général Berton qu'il connaissait ; un échec retentissant. Le dimanche 22 juin fut choisi pour une nouvelle tentative. Mais ce jour-là, le

régiment des carabiniers fut consigné à l'École. La partie fut décisive lors de ce rendez-vous dans la ferme de Laleu à Saint-Hilaire Saint-Florent avec l'arrestation du général Berton. Mis en joue par Woëlfeld, sous-officier qu'il croyait des siens, le général dut se rendre, d'où l'échec de ce projet.

Le procès qui suivit cette arrestation eut lieu à Orléans et prit fin à Poitiers ; le rejet du pourvoi aboutit à l'exécution du général et de ses complices le 5 octobre.

Une nouvelle Ordonnance de Charles X, du 11 novembre 1824, officialise la réouverture à Saumur de l'École qui devient « royale de cavalerie ». L'instruction équestre reprenait d'une part le « service du manège académique »

sous l'autorité de M. Cordier, Écuyer en chef, et d'autre part le « service militaire », pour la tactique notamment. En 1828, un carrousel dirigé par Monsieur Cordier fut présenté à la Duchesse de Berry, avec reprises des Sauteurs et de Manège : le succès fut total, on bissa même le carrousel. Ainsi, après l'Académie protestante, puis les Carabiniers, c'était à l'École de cavalerie et ses écuyers de porter le nom de Saumur au-delà des frontières.

### ET EN MÊME TEMPS...

La ville de Saumur fut choisie en raison des nombreuses possibilités offertes par sa situation géographique : terrains, fleuve, topographie, climat... La pertinence de ce choix royal a permis au fil

NUMÉRO  
SPÉCIAL

# LE COURRIER DE L'OUEST

SUPPLÉMENT  
GRATUIT

## 110<sup>e</sup> CARROUSEL DE SAUMUR



17, 19, 20, 21 JUILLET 1958

4

4. La Une du Courrier de l'Ouest.  
Supplément de juillet 1958,  
Illustration Pich.

5

5. La reprise des Sauteurs en liberté.  
En tête le capitaine Reniat montant Urtu à la Croupade.  
Photo : Les Garennes.

6

6. Un écuyer dans la Grande rue à Saumur.  
Alain Francqueville montant Wild Sam.  
Photo Paul de Cordon pour le livre *Le Cadre Noir*,  
éd. Julliard - 1981.

ART ÉQUESTRE



des ans d'y développer un large complexe d'infrastructures adaptées aux missions équestres du moment, un véritable patrimoine. Du quartier des Carabiniers à l'imposante École de cavalerie, jusqu'à la création de l'École nationale d'équitation sur les landes de Terrefort, l'équitation a toujours trouvé à Saumur des atouts favorables à son développement.

Reflet des enjeux sociaux et culturels de la société, l'École est en même temps devenue le symbole de l'enseignement équestre. Centre majeur de l'évolution de l'équitation, qui passe du haras d'étude de 1815 et aboutit, il y a 20 ans, à l'option universitaire associant l'ENE et l'IUP-ESTHUA d'Angers. Au fil des ans, l'École s'est impliquée dans des recherches sans négliger ses traditions, assurant aussi des changements essentiels ; un modèle en Europe.

Au cœur de bien des polémiques, des guerres de chapelles, l'École de Saumur arriva à marier des finalités apparemment divergentes : d'un côté une équitation d'extérieur, et en même temps, une équitation savante issue de cet art équestre né dans les cours italiennes sous la Renaissance. L'une débouche sur l'enseignement actuel

adapté au public des centres équestres que nous connaissons, l'autre aboutit au sport moderne. Si l'art équestre n'avait pas sa place dans l'instruction des troupes à cheval, il fut néanmoins maintenu jusqu'à aujourd'hui, allant des sauts d'école aux reprises olympiques du dressage actuel.

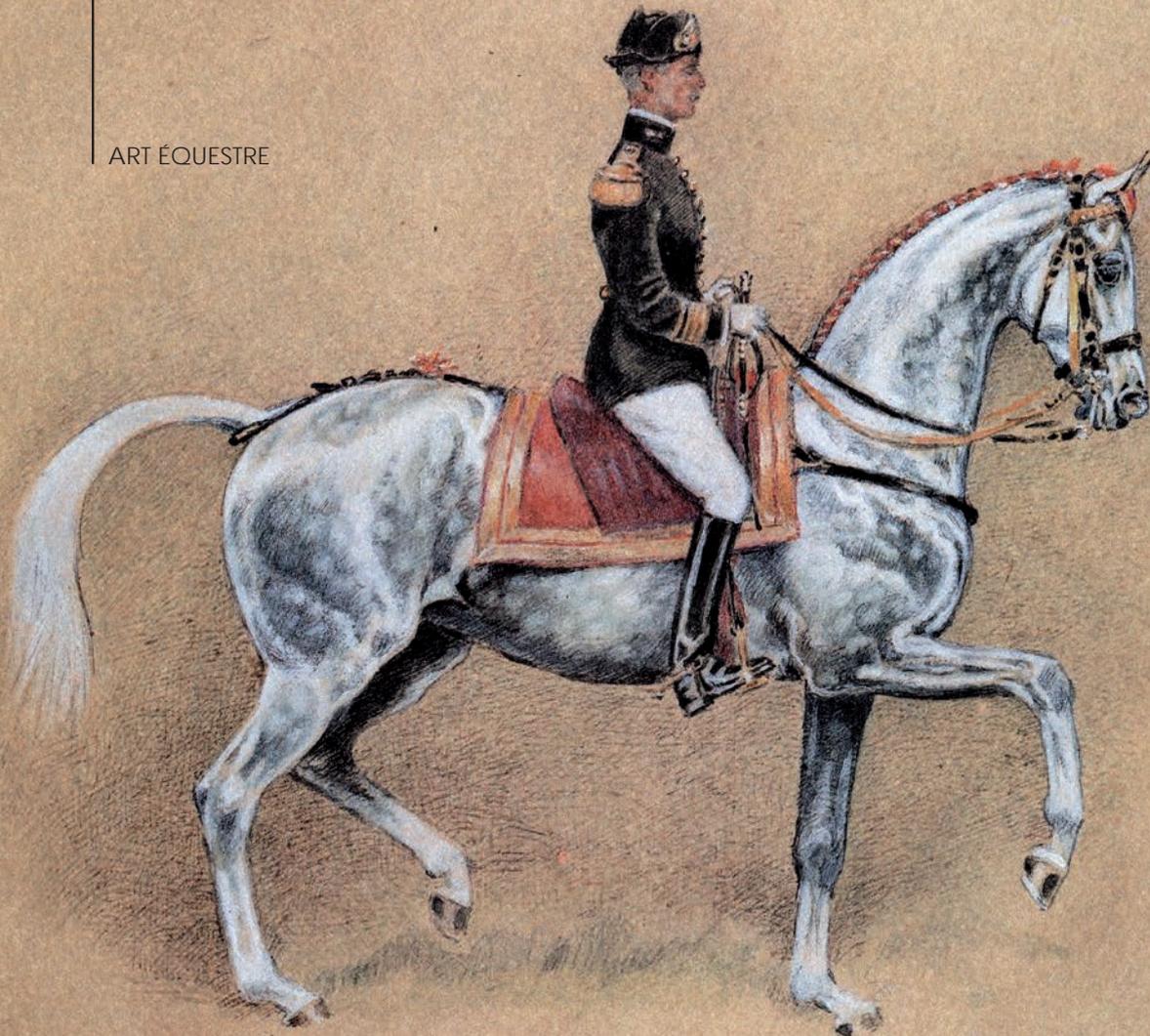
Pourtant au cours du XIX<sup>e</sup> siècle trois courants se sont violemment opposés : les tenants de la tradition académique origine de bien des spectacles actuels ; les tenants d'une équitation naturelle et simple ; les tenants de l'équitation sportive dont la place s'est considérablement développée depuis les débuts du XX<sup>e</sup> siècle. Ces méthodes différentes ont été adaptées aux nouveaux publics et à leurs montures dont la sélection cherchait des modèles adaptés, l'implication des Haras nationaux fut totale pour faire évoluer notre élevage aux besoins nouveaux.

On doit citer ici les personnalités les plus marquantes de l'époque : le comte d'Aure pour l'équitation d'extérieur et la simplification de l'enseignement ; F. Baucher pour les méthodes nouvelles qu'il expérimentait au cirque ; et P-A Aubert pour l'École française classique et ses principes, la référence de l'académisme à la française.

En même temps la défaite de Sedan prouva l'incapacité de la cavalerie à être déterminante dans la bataille, ce qui poussait le général L'Hotte à refonder les Règlements de la cavalerie, et en même temps, il définit ce qui est l'essence même de l'équitation académique dans ses Questions équestres, fondamentales et toujours actuelles. Un best-seller, neutre vis-à-vis des nombreuses méthodes en vigueur à l'époque, mais qui vise l'essentiel : obtenir un cheval qui soit en même temps « calme, en avant, droit ».

#### L'APPELLATION BIEN TARDIVE DU "CADRE NOIR".

Les Saumurois se posent parfois la question de l'origine de l'expression "Cadre noir" qui apparaît, pour la première fois, en 1896 sous la plume du R. de Gatines dans la préface du livre *Équitation ancienne et moderne* du Baron de Vaux qui paraît en 1898. On peut y lire : « Néanmoins, l'équitation est brillamment enseignée, à Saumur, par nos officiers du cadre noir, qui forment des cavaliers d'extérieur et d'obstacle tout à fait remarquables... ». L'appellation Cadre noir ne sera reprise par la presse qu'en 1900, dans « *Le sport illustré* », puis dans un essai



intitulé L'argent de Ch. Péguy publié dans les Cahiers de la quinzaine en février 1913 : « nos jeunes maîtres étaient beaux comme des hussards noirs. Quelque chose, je pense, comme le fameux cadre noir de Saumur ». Expression qui demeure néanmoins officieuse et ne se substitue que progressivement à celle de « Manège de Saumur », qui reste courante jusqu'au colonel de Saint-André. En effet, l'expression "Cadre noir" n'est devenue officielle que récemment : il s'agissait de reconnaître ce corps d'élite institué en 1815, mais aussi d'en protéger la marque, par publication dans le Journal officiel du 21 janvier 1986 (modifiant le décret de création de l'ENE à Saumur de 1972 dans son art 1<sup>er</sup>) : « Assurer le maintien et le rayonnement de l'équitation française, notamment par la gestion et le développement du Cadre noir », M. Jean-Luc Lhémanne étant alors directeur de l'ENE.

### CHANGEMENTS ET COMPÉTITION

L'équitation académique, plus connue aujourd'hui sous le nom de dressage, est la marque de l'École de Saumur mais d'autres disciplines y ont un rôle essentiel. En saut d'obstacles, par exemple, l'introduction de la monte en avant de l'Italien Caprilli – changement qui brisait les codes – fut une véritable révolution. Elle fut imposée en France, non sans résistances, par l'Écuyer en chef Danloux, qui affirmait dans « Le Figaro » à propos de l'École de Saumur que le « culte de la tradition n'exclut pas l'amour du progrès ». Dès 1865 fut créée la Société hippique française pour faciliter l'évolution de notre élevage et organiser les premières compétitions équestres. La discipline de l'endurance se développera pour donner de la résistance aux cavaliers militaires.

L'équitation académique avait été l'objet de bouleversements avec les méthodes du célèbre écuyer de cirque Baucher au renom international. Les politiques de l'époque, comme Georges Clemenceau, ainsi que son ami et philosophe Gustave Le Bon, furent très actifs au moment du choix d'un nouvel Écuyer en chef vers 1890, mais le Président du Conseil échoua dans sa volonté d'imposer le bauchériste James Fillis, à la tête de l'institution saumuroise. L'État-major lui reprochant, selon lui, de « ne pas avoir le pantalon garance », c'est-à-dire de ne pas être officier. Nommé par le Tsar Nicolas II, Écuyer en chef à Saint Pétersbourg de 1898 jusqu'en 1910, Fillis est considéré comme le père de l'école russe qui s'inscrit dans la droite ligne de l'école française. Et la Russie gravit plusieurs fois les marches Olympiques en dressage avec notamment les médaillés d'or : S. Filatov, El. Petushkova.

7

7. Écuyer en chef du Manège de Saumur en tenue de gala. Aquarelle du Lieutenant colonel Margot .

8 9 10

8. Le lieutenant-colonel Margot, Écuyer en chef. Photo : Blanchaud.

9. Débarras monté par l'adjudant-chef Le Rolland. Photo : Paul de Cordon.

10. Le lieutenant-colonel Valette montant Qing du Briot ENE-HN. Jeux Equestres Mondiaux 2018 de Tryon (USA). Photo : Eric Knoll

ART ÉQUESTRE



Parallèlement une nouvelle discipline sportive émergeait : le Championnat du cheval d'arme, le futur Concours complet qui est toujours présent à Saumur avec le concours international et le centre d'entraînement fédéral qui, autour de l'entraîneur national, prépare les équipes qui sont régulièrement médaillées au plus haut niveau, et intégrant souvent un écuyer du Cadre noir.

### UN SALUT MÉMORABLE

La réussite des « nuits de l'Armée » reposait, juste après-guerre, sur la diversité et l'aspect pittoresque de notre Défense nationale, présentée au Vél' d'Hiv, à Paris, associant reconstitutions historiques et présentations des unités : chasseurs alpins, troupes d'Afrique du nord, Garde républicaine, Légion étrangère, ....

Le succès était toujours énorme, et le Cadre noir y était présent ; Jean de Faucon, présentateur également du Carrousel de Saumur, témoigna d'un salut mémorable : « les personnalités qui présidaient les Nuits de l'Armée se devaient de répondre au salut des chefs

de détachement. Le lieutenant-colonel Margot restera le seul officier qui, à ma connaissance ait obligé un président de soirée à répondre à son salut. Après la présentation de la Reprise du Cadre noir, un soir de 1954, il se tint décoiffé, son « lampion » pincé entre les doigts de sa main droite, jusqu'à ce que le ministre de la Guerre qui occupait le fauteuil de velours rouge et présidait, daignât répondre au salut des douze écuyers en grande tenue qui vous rendent les honneurs. Le silence interminable ne prit fin que lorsque le ministre se leva, sous une ovation redoublée du public ! ».

La soirée continuait ensuite avec la Légion étrangère. Le colonel Margot, connu pour ses dessins équestres, eut un rôle officiel comme président de la commission de dressage de la Fédération équestre internationale. À ce titre il présida le jury des Jeux olympiques dont il fit évoluer le règlement.

### AVENIR ET PATRIMOINE

Dans les années 70, un Livre blanc fut rédigé sur l'avenir du Cadre noir dont

l'emploi militaire se fermait. Saumur, ville cavalière, avait toujours su enrichir ce patrimoine hérité du passé en l'adaptant à l'évolution de nouvelles finalités équestres. La réponse fut positive : on créa donc l'École nationale d'équitation afin d'ouvrir largement l'ancienne institution aux cavaliers civils. Saumur s'était d'ailleurs tournée vers le sport dès le siècle précédent, et participe, jusqu'au niveau olympique, à des compétitions dans les différentes disciplines. L'enseignement s'est adapté au fil des ans, passant des finalités militaires aux pratiques modernes, sportives, concrétisant ainsi l'indispensable relation entre le progrès et la tradition. Ces progrès s'appuyent sur l'analyse des performances des meilleurs cavaliers du monde, sur l'enseignement assisté par ordinateur, ... et à la fois sur un savoir traditionnel et des connaissances scientifiques qui découlent des recherches sur les autres sports, sur le cheval et le cavalier, afin d'enrichir les références classiques de l'école française. L'implication constante de l'École dans le sport de haut niveau a été aussi un atout pour les changements conduits dans l'enseignement.

11 12

11. Un écuyer médaillé en concours complet aux jeux mondiaux de 2018 à Tryon (USA). Lt-Cel Valette, médaille de bronze par équipe et médaille de bronze en individuel.  
Photo : Alain Laurieux.

12. La reprise de Manège. Soirée de gala à l'ENE-Terrefort  
Photo : Alain Laurieux.

13

13. Le pas d'école reste le privilège de M. l'Écuyer en chef conduisant la Reprise de manège.  
ENE-Terrefort  
Photo : Alain Laurieux, 2018.



Le monde professionnel s'est développé, spécialisé pour mieux répondre à l'augmentation du nombre des pratiquants et au développement des pratiques de loisir, donc à l'accroissement du nombre des centres équestres. Saumur a difficilement compris le besoin de nouvelles pédagogies adaptées à ces changements importants que la Fédération avait, elle, bien compris pour se développer. Les références classiques sont souvent perçues comme trop traditionnelles et trop spécialisées, pourtant elles perdurent au-delà des époques et restent tellement valables, comme l'a compris par exemple la Fédération allemande. Il appartient maintenant, à notre École nationale, de répondre aux nouveaux enjeux : sociaux, techniques et pédagogiques, afin de dépasser les clivages qui sont apparus entre loisir et sport, entre technique et respect animal. Forte d'un patrimoine exceptionnel maintenant reconnu par l'UNESCO, et qui repose sur l'équilibre entre tradition et modernité. Saumur est toute désignée pour conduire avec la Fédération une réflexion culturelle, scientifique et pédagogique afin de poursuivre l'adaptation des outils de formation à ce nouveau contexte. Avec pour objectif de produire les outils de demain, tournés vers l'avenir.

Un travail étroit apparaît désormais incontournable, avec la Fédération française d'équitation pour répondre aux nouveaux enjeux en donnant un nouveau souffle.

S'adapter à l'évolution sportive et en même temps à la demande des pratiquants, comme l'École avait dû le faire autrefois pour l'évolution de la Cavalerie et de ses régiments, il en va de son avenir. Une attention particulière doit être

portée aux références tant classiques que scientifiques qui sous-tendent l'enseignement en France par le biais de la formation des cadres de l'équitation, au bénéfice des centres équestres du XXI<sup>e</sup> siècle.

Assurément Saumur possède de solides atouts, de par son histoire et par d'exceptionnelles ressources, qui représentent un patrimoine unique au monde envié de l'étranger. Saumur est et doit rester LA référence française en termes d'équitation.

**Alain FRANCQUEVILLE**

Références :

- P-A Aubert : Traité d'équitation selon les principes de l'école française. Paris 1836.
- Eugène Bonnemère : Etudes historiques saumuroises. Saumur 1869.
- James Fillis : Principes de dressage et d'équitation. Flammarion - 1890. Réédition JM Place - 2012.
- Jean de Faucon : De galops en galas. del Duca 1962.
- Roger Gaborieau : L'ENE et l'université d'Angers. Revue L'Equitation n° 5. Lavauzelle. 1993.
- Guillaume Henry : Une histoire de l'équitation française, Editions Belin. 2014.
- Jean Arthuis : la filière équine. Rapport au 1<sup>er</sup> ministre, octobre 2018.
- Corinne Doucet : Les Avril de Pignerolle, une dynastie d'écuyers du Roi. Edilivre 2018.



**Alain Francqueville**

Chef d'Escadrons (h), ancien écuyer du Cadre noir, ex-entraîneur national et chef d'équipe du dressage. Juge international de dressage. Ancien Conseiller municipal de Saumur.

